



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 janvier 2009

Marchés de travaux - cession de société - Avenants

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 janvier 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2009

DELIBERATION D20090058

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

Marchés de travaux - cession de société - Avenants

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire,
Après examen par la commission municipale compétente,

Le lot n° 7 « menuiserie PVC » des marchés à bons de commandes relatifs aux travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien de voirie, d'éclairage public, de réseaux d'eau et de bâtiments communaux pour une période comprise entre 2006 et 2008 a été dévolu et notifié à l'entreprise « AOCM MENUISERIE » en date du 3 février 2006.

Le lot n° 3 « menuiseries extérieures PVC » des marchés de requalification du groupe scolaire Ernest PEROCHON a été attribué et notifié à l'entreprise « AOCM MENUISERIE » en date du 19 mai 2008.

Le lot 3 « menuiseries extérieures PVC - Métallerie » des marchés de restructuration du restaurant scolaire Louis ARAGON a été également attribué et notifié à l'entreprise « AOCM MENUISERIE » en date du 25 avril 2008.

Cette entreprise a procédé à la cession, suivie d'une dissolution sans liquidation, de sa société au profit de la SA RIDORET MENUISERIE.

Les conditions d'exécution des marchés ne sont en aucune façon modifiées puisque la Société « RIDORET MENUISERIE » reprend pour son compte les droits et obligations contractés par l'entreprise « AOCM MENUISERIE » pour l'exécution des marchés concernés.

En conséquence, au vu de ce changement de structure, il convient de passer un avenant de transfert pour chaque marché concerné.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 2 aux marchés de travaux à bons de commandes relatifs aux travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien de voirie, d'éclairage public, de réseaux d'eau et de bâtiments communaux, lot n° 7 « menuiserie PVC »
- approuver l'avenant n° 1 aux marchés de requalification du groupe scolaire Ernest PEROCHON, lot n° 3 « menuiseries extérieures PVC »
- approuver l'avenant n° 3 aux marchés de restructuration du restaurant scolaire Louis ARAGON, lot n° 3 « menuiseries extérieures PVC - Métallerie »
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL